

Marque / Modèle

Gmc Sierra 2500HD AT4

Année Odomètre indiqué / réel*

2024

Transmission Traction

automatique

4x4

Moteur

Carburant

8 cyl. / 6,6 litres

diésel

Numéro de série

Numéro d'inventaire

51317A



ÉQUIPEMENTS

PRIX DE VENTE

Air climatisé, Régulateur de vitesse, Miroirs chauffants, Miroirs électriques, Siège électrique conducteur, Servo-direction, Vitres électriques, Démarrage à distance, Volant ajustable, Volant chauffant, Coussin gonflable pour le conducteur, Coussin gonflable pour le passager, Dégivreur arrière, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, DéTECTeur de pluie, Peinture deux tons, Radio satellite, Sièges baquets, Caméra de recul, Essuie-glaces intermittents à vitesse variable, Régulateur de température, Miroirs signal de courbe intégré, Miroirs mémorie, Sièges arrières traversables, Sièges cuir, Siège électrique passager, Coussin gonflable arrière pour la tête, Tapis de sol avant, Système antivol, Crochet remorquage arrière, Entrée audio auxiliaire, Attelage de remorque, Entrée sans clé, Doublure de caisse, Démarrage sans clé, Commandes audio au volant

91 048 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A 6 mois ou 10 000 km B 3 mois ou 5 000 km C 1 mois ou 1 700 km

D Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.)

E Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Commentaires

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectuées au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8704945